

MAR 4 1977



NATIONS UNIES

UN/SA COLLECTION

ASSEMBLEE
GENERALE



Distr.
GENERALE
A/32/60
2 mars 1977
FRANCAIS
ORIGINAL : RUSSE

Trente-deuxième session
Point 51 de la liste préliminaire*

SESSION EXTRAORDINAIRE DE L'ASSEMBLEE GENERALE
CONSACREE AU DESARMEMENT

Lettre datée du 1er mars 1977, adressée au Secrétaire général
par le représentant permanent de l'Union des Républiques
socialistes soviétiques auprès de l'Organisation des
Nations Unies

J'ai l'honneur de vous transmettre une lettre en date du 28 février 1977 que vous a adressée M. Gromyko, Ministre des affaires étrangères de l'URSS, au sujet de la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement et dans laquelle sont exposées les vues de l'Union soviétique sur la convocation de cette session.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de cette lettre comme document officiel de l'Assemblée générale au titre du point 51 de la liste préliminaire.

Le représentant permanent de l'Union des
Républiques socialistes soviétiques
auprès de l'Organisation des
Nations Unies,

(Signé) O. TROYANOVSKY

* A/32/50.

ANNEXE

Lettre datée du 28 février 1977, adressée au Secrétaire général
par le Ministre des affaires étrangères de l'Union des Républiques
socialistes soviétiques concernant la session extraordinaire de
l'Assemblée générale consacrée au désarmement

A propos de la résolution adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies, à sa trente et unième session, sur la convocation d'une session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement, la présente lettre expose les vues de l'Union soviétique sur les questions touchant le déroulement de la session extraordinaire.

1. Depuis les premiers jours de son existence, l'Etat soviétique s'emploie systématiquement à assurer la paix, faire cesser la course aux armements et réaliser le désarmement. Au cours de ces dernières années, à la suite de la conclusion de plusieurs accords internationaux, il a été possible de limiter quelque peu la course aux armements dans certains secteurs. Les questions du désarmement et de la limitation des armements, y compris les missiles et les armes nucléaires, sont examinées dans le cadre de pourparlers multilatéraux et bilatéraux en cours. L'amplification du processus de relâchement de la tension internationale crée des possibilités favorables à l'application d'autres mesures plus radicales en vue de la solution du problème du désarmement.

Néanmoins, bien que certains progrès aient été accomplis en ce qui concerne le ralentissement de la course aux armements, celle-ci se poursuit. Les réalisations de la science et de la technique, qui devraient contribuer au bien des peuples, continuent d'être utilisées pour élaborer des armes de plus en plus destructrices et de plus en plus perfectionnées, capables d'exterminer les êtres humains et les valeurs matérielles et culturelles qu'ils ont créées. Sans cesse de nouveaux Etats s'engagent dans la course aux armements; le relâchement de la tension internationale n'a pas encore provoqué de réduction des stocks d'armes et des moyens financiers énormes consacrés à l'accumulation et au perfectionnement de ces armes.

La cessation de la course aux armements est d'autant plus vitale. S'efforçant de contribuer à la réalisation de cet objectif, l'Union soviétique a présenté à l'Assemblée générale des Nations Unies, lors de sa trente et unième session, un mémorandum sur la cessation de la course aux armements et le désarmement. Ce document comprend un programme complexe de mesures sérieuses et urgentes à prendre dans ce domaine. Il expose de nouvelles considérations concrètes qui reflètent les opinions de nombreux pays; ces considérations sont dictées par les aspirations pacifistes de l'Union soviétique et son désir de faciliter la recherche d'une solution aux problèmes encore en suspens. Comme l'a déclaré M. Brejnev, Secrétaire général du Comité central du parti communiste de l'Union soviétique, l'URSS a pour politique de chercher à obtenir non pas la suprématie dans le domaine des armements mais la réduction de ceux-ci, en vue d'une diminution de l'affrontement militaire.

/...

Le mémorandum de l'Union soviétique indique les principaux domaines dans lesquels les Etats devraient conjuguer leurs efforts : cessation de la course aux armements nucléaires, réduction et liquidation subséquente des armes nucléaires, interdiction des essais d'armes nucléaires, renforcement du régime de non-prolifération des armes nucléaires, interdiction et destruction des armes chimiques, interdiction de mettre au point de nouveaux types et de nouveaux systèmes d'armes de destruction massive, réduction des forces armées et des armes classiques, création de zones de paix dans l'océan Indien et dans d'autres régions, réduction des budgets militaires.

L'application des mesures prévues dans le mémorandum constituerait incontestablement une étape importante vers la cessation de la course aux armements et le désarmement.

2. L'arrêt de la course aux armements appelle un effort commun de la part de tous les Etats, qu'ils soient nucléaires ou non nucléaires, grands ou petits, développés ou en développement. C'est pourquoi l'Union soviétique a proposé que le problème du désarmement soit examiné dans son ensemble par l'instance la plus large et la plus respectée possible : une Conférence mondiale du désarmement. Une telle instance aurait un caractère véritablement universel; elle serait pleinement qualifiée pour examiner en profondeur l'ensemble des problèmes du désarmement et prendre à cet égard des décisions efficaces. La proposition tendant à réunir une Conférence mondiale du désarmement a l'appui de l'écrasante majorité des Etats, ce qui montre que le monde est de plus en plus convaincu de la nécessité d'une telle conférence. L'Assemblée générale a pris, à plusieurs sessions, une série de décisions en faveur de la convocation d'une Conférence mondiale du désarmement.

La session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement pourrait être un pas de plus vers une telle conférence. Sans prendre la place des pourparlers en cours sur le désarmement, qui ont déjà fait leurs preuves, la session extraordinaire de l'Assemblée générale pourrait faciliter l'examen des problèmes du désarmement à la Conférence mondiale du désarmement à laquelle participeraient tous les Etats.

3. L'ordre du jour de la session extraordinaire devrait, de l'avis du Gouvernement soviétique, prévoir un large échange de vues sur les problèmes du désarmement tant pour ce qui est des attitudes fondamentales à adopter à l'égard de cette question au stade actuel, que pour ce qui est des efforts prioritaires à déployer par les Etats dans ce domaine en vue d'atteindre le but essentiel et final qu'est le désarmement général et complet. La session pourrait étudier également des mesures partielles visant à limiter et à arrêter la course aux armements et à assurer le désarmement, ainsi que des mesures d'ordre régional.

La session extraordinaire pourrait se terminer par exemple par l'adoption d'une déclaration politique finale, qui serait l'expression de l'attitude commune des Etats vis-à-vis de ces questions.

4. Un objectif essentiel de cette session est la définition des mesures à prendre pour la préparation concrète et la réunion dans les meilleurs délais d'une Conférence mondiale du désarmement. A condition d'être bien organisée, de disposer des mécanismes nécessaires à l'adoption de décisions efficaces, et des organes de travail indispensables à la bonne mise au point de ces décisions et à leur coordination pratique, de tenir compte des intérêts de tous les Etats du monde en matière de sécurité, cette conférence mondiale pourrait élaborer des mesures concrètes et efficaces visant à résoudre le problème du désarmement. Au moins, un tournant décisif serait-il ainsi pris sur la voie d'une solution des questions de désarmement, de la diminution de la course aux armements, de la limitation et de la réduction des armements et de la progression vers un désarmement général et complet.

5. Pour décider des questions relatives à la préparation et à la tenue de la session extraordinaire, il importe de tenir compte de l'importance vitale des questions de désarmement pour le destin du monde, ainsi que de leur caractère particulier et de l'importance qu'elles ont pour la sécurité des Etats. Les travaux préparatoires et la session elle-même doivent être organisés et se dérouler suivant des modalités qui correspondent pleinement aux hautes responsabilités de tous les Etats du monde, en particulier des grandes puissances, qui disposent des armements et des forces armées les plus importants. Les décisions de la session devront être prises de telle manière que toute possibilité d'atteinte aux intérêts des Etats en matière de sécurité soit exclue.

La session extraordinaire doit être préparée très soigneusement sous tous ses aspects. Pour l'organisation des travaux et la composition du Comité préparatoire créé à cet effet, il faudra également prendre en considération le caractère particulier des questions de désarmement dont ce comité aura à s'occuper; la composition du Comité devrait notamment correspondre au rôle réel joué par les Etats dans ce domaine.

6. L'Union soviétique part de l'hypothèse que la convocation d'une session extraordinaire de l'Assemblée générale et les décisions qui y seront prises devraient faciliter les autres négociations en cours dans ce domaine, qui ont pour but de mettre au point des mesures pratiques et des accords destinés à mettre fin à la course aux armements et à assurer le désarmement.

Le Ministre des affaires étrangères de l'URSS,
A. GROMYKO
